



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

école nationale de lutherie

Question écrite n° 85605

Texte de la question

M. Michel Heinrich appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'avenir de l'École nationale de lutherie de Mirecourt dans les Vosges. Unique centre de formation en France, elle a un rayonnement international et se trouve classée parmi les trois meilleures écoles de Lutherie mondiale, avec Crémone et Mittenwald. Cette école fait partie de notre patrimoine et contribue à l'image de la France en tant que Nation, d'art, de culture et d'histoire. Il semble cependant, que ses conditions de fonctionnement soient susceptibles de mettre en cause sa survie : la durée de formation initiale a été réduite de 2 ans et en particulier pour ce qui concerne la pratique de la restauration et cette restriction constitue une lacune sur le marché du travail pour les élèves issus de l'école. De nouvelles réductions d'horaire sont envisagées qui vont nuire encore à la formation, à l'insertion professionnelle des élèves mais aussi à la notoriété de l'école. Il serait urgent d'intervenir pour sauvegarder le seul centre de formation supérieur de lutherie existant en France et internationalement reconnu, en conservant la dotation horaire actuelle de formation et rétablissant la formation consacrée à la restauration. Il souhaiterait connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Heinrich](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85605

Rubrique : Enseignements artistiques

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8446

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)